



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION 2025-20

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2024

■ Le présent rapport s'articule autour de trois parties :

1/ Le compte administratif 2024 en regard de l'exécution des dépenses et des recettes.
(p. 1 à p. 11)

2/ Le résultat de clôture et la marge de manœuvre.
(p. 12)

3/ L'affectation du résultat 2024.
(p. 12)

1/ EXÉCUTION DE L'EXERCICE 2024

1.1 Présentation générale de l'exécution du budget

■ L'exécution du budget 2024 fait apparaître les données suivantes :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	260 779,69 €	8 555 857,42 €
DEPENSES	322 743,73 €	8 669 273,41 €

SOLDE D'EXECUTION 2024	- 61 964,04 €	- 113 415,99 €
REPORT 2023	86 077,87 €	119 203,56 €
Reste à réaliser 2024	0,00 €	0,00 €

RESULTAT CUMULE 2024	24 113,83 €	5 787,57 €
----------------------	-------------	------------

Le résultat d'exploitation pour 2024 s'établit à 29 901,40 €

En l'absence de besoin de financement d'investissement, le résultat net à affecter correspond à la totalité du résultat d'exploitation soit **29 901,40 €**

1.2 Présentation de la section de fonctionnement

■ Rappelons que pour l'année 2024 l'établissement organisait l'ensemble de ses activités autour de deux grandes directions :

- L'école supérieure d'art et design,
- la direction de la diffusion du design,

Ces deux directions bénéficient du soutien de deux directions mutualisées : la direction de la communication et le secrétariat général.

■ Au-delà de l'exécution générale du budget présenté ci-dessus, on peut également présenter les grandes lignes de l'exécution du budget au regard de ces quatre domaines d'intervention, en se fondant sur une lecture analytique du compte administratif.

SYNTHESE DEPENSES REALISEES 2024 SECTION DE FONCTIONNEMENT

ECOLE		
Dépenses de fonctionnement		928 569 €
<i>Ecole</i>	667 789 €	
<i>Dotation aux amortissements</i>	260 780 €	
Dépenses de RH		3 481 804 €
<i>RH Permanents</i>	3 305 497 €	
<i>RH Temporaires</i>	176 307 €	
S/TOTAL BUDGET ESADSE		4 410 373 €

MOYENS MUTUALISES (PARTIE BP)		
Dépenses de fonctionnement		833 044 €
<i>Secrétariat général</i>	803 006 €	
<i>Communication - Partenariat & mécénat</i>	30 038 €	
Dépenses de RH		1 229 404 €
<i>RH Permanents</i>	1 228 380 €	
<i>RH Temporaires</i>	1 024 €	
S/TOTAL BUDGET MOYENS MUTUALISES		2 062 448 €

S/TOTAL DEPENSES REALISEES FONCTIONNEMENT BP : 6 472 821 €

MOYENS MUTUALISES (PARTIE BA)		
Dépenses de fonctionnement		585 067 €
<i>Secrétariat général</i>	431 378 €	
<i>Communication - Partenariat & mécénat</i>	153 689 €	
Dépenses de RH		691 539 €
<i>RH Permanents</i>	690 963 €	
<i>RH Temporaires</i>	576 €	
S/TOTAL BUDGET MOYENS MUTUALISES		1 276 606 €

RH BUDGET ANNEXE (DEPENSES REFACTUREES)		
Dépenses de RH		919 846 €
<i>RH Permanents</i>	893 679 €	
<i>RH Temporaires</i>	26 167 €	
S/TOTAL BUDGET RH BA		919 846 €

S/TOTAL DEPENSES FONCT. REFACT. PAR LE BP :
2 196 452 €

TOTAL DEPENSES REALISEES
FONCTIONNEMENT BP
8 669 273 €

SYNTHESE RECETTES REALISEES 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT

ECOLE		
Recettes publiques		3 738 355 €
<i>Subvention SEM</i>	2 921 417 €	
<i>Financement projets SEM</i>	0 €	
<i>Subvention ETAT</i>	451 943 €	
<i>Financement projets ETAT</i>		
<i>Subvention AURA</i>	300 000 €	
<i>Autres financements publics</i>	64 995 €	
Recettes privées		674 363 €
<i>Financements privés</i>	37 424 €	
<i>Ressources propres</i>	636 939 €	
<i>Résultat Filiale</i>	0 €	
S/TOTAL BUDGET ESADSE		4 412 718 €

MOYENS MUTUALISES		
Recettes publiques		1 858 026 €
<i>Subvention SEM</i>	1 858 026 €	
<i>Financement projets SEM</i>	0 €	
<i>Subvention ETAT</i>	0 €	
<i>Financement projets ETAT</i>	0 €	
<i>Subvention AURA</i>	0 €	
<i>Autres financements publics</i>	0 €	
Recettes privées		121 446 €
<i>Financements privés</i>	18 500 €	
<i>Ressources propres</i>	102 946 €	
<i>Résultat Filiale</i>	0 €	
S/TOTAL BUDGET MOYENS MUTUALISES		1 979 472 €

S/TOTAL RECETTES REALISEES FONCTIONNEMENT BP
:
6 392 190 €

RECETTES DE REFACTURATION	
Refacturation des moyens mut. BA	1 243 822 €
Remboursement des salaires du BA	919 846 €
S/TOTAL REFACTURATIONS	2 163 668 €

TOTAL RECETTES REALISEES FONCTIONNEMENT BP
8 555 858 €

Ces recettes ne tiennent pas compte d'un montant de 187 481,00 € perçus en 2024 pour des projets qui se réaliseront en 2025.

Ces produits constatés d'avance sont ventilés ainsi :

- 187 481,00 € pour des actions de l'ESADSE.

Ces produits constatés d'avance seront repris dans le budget supplémentaire 2025.

Le résultat d'exécution de 5 787,57 € se décompose ainsi :

- Un solde d'exécution 2024 de **-113 415,99 €**
- Un report 2023 de 119 203,56 €

1.3 Présentation de la section d'investissement

■ Les dépenses d'investissement s'élèvent à **322 743,73 €**

En analytique, les dépenses exécutées en 2024 se répartissent entre :

» les équipements des services mutualisés ainsi que les investissements bénéficiant à l'ensemble de l'EPCC : **207 003 €**

Maériels et équipements zones de stockage	19 516 €
Matériels informatiques (PC, Bornes Wi-Fi, serveurs...)	83 287 €
Véhicule de fonction	17 500 €
Aménagements bureaux et salles "projet" (siège EPCC)	57 538 €
Equipement protection des agents (Rince-Oeil)	900 €
Sièges ergonomiques de travail pour les agents	22 509 €
Licences logiciels	5 753 €
TOTAL CHARGES INVESTISSEMENT	207 003 €

» les équipements de l'École supérieure d'art et design : **115 741 €**

Matériels pôle Photo	13 690 €
Matériels pôle Vidéo	8 755 €
Matériels pôle Modélisation	4 291 €
Matériels pôle Pratiques Numériques	52 068 €
Equipements Médiathèque	8 155 €
Aménagements spécifiques locaux école	19 745 €
Licences logiciels	9 037 €
TOTAL CHARGES INVESTISSEMENT	115 741 €

■ Les recettes d'investissement d'un montant de 346 857,56 € sont constituées principalement de la dotation aux amortissements pour un montant de 260 779,69 € et du report 2023 pour 86 077,87 €.

Le résultat d'exécution de **24 113,83 €** se décompose ainsi :

- Un solde d'exécution 2024 de **- 61 964,04 €**
- Un report 2023 de 86 077,87 €

2/ RÉSULTAT DE CLÔTURE ET MARGE DE MANOEUVRE

■ En conclusion de l'exécution 2024 :

- ▶▶ L'excédent cumulé en fonctionnement est de **5 787,57 €**
- ▶▶ L'excédent en investissement est de **24 113,83 €**

3/ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

■ Il est demandé au Conseil d'Administration après en avoir délibéré de bien vouloir :

- arrêter les résultats tels que définis ci-dessus
- d'inscrire en recettes de fonctionnement (article 002) le montant de 5 787,57 €
- d'inscrire en recettes d'investissement (article 001) le montant de 24 113,83 €



Mis aux voix, ce dossier à recueille les votes suivants :

9 votants pour

0 votant contre

0 abstentions

Le nombre de suffrages exprimés est :

La sommes de 9+0= 9

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

**Pour extrait,
Le président de séance**

Marc CHASSAUBENE